

Politique de fonctionnement des 4@8

But de la politique :

Afin de déterminer le plus clairement possible le fonctionnement du financement des promotions par l'entremise des 4@8 en Éducation, l'AGEEFEUS a produit cette politique. Cette dernière décrit les différentes variables mises en concert pour calculer le financement distribué.

Objectifs des 4@8 :

L'objectif principal des 4@8 est de mettre en contact les étudiants des différents programmes de la faculté d'éducation. C'est à travers une ambiance décontractée et plaisante que les étudiants sont poussés à faire de nouvelles connaissances. De plus, ces soirées visent à créer un sentiment d'appartenance à notre communauté facultaire. Finalement, les 4@8 ont comme objectif d'aider les promotions à se financer. C'est donc par leur participation active à l'organisation et à la tenue de ces événements qu'elles peuvent obtenir une aide financière de la part de l'AGEEFEUS.

Fonctionnement général :

- Chacune des promotions a une chance **d'organiser** un 4@8 le jeudi.
- Pour déterminer la date où une promotion organisera le 4@8, **un tirage au sort** au début de la session d'automne sera fait. L'ordre du tirage est décroissant en commençant par les promotions finissantes jusqu'aux promotions de première année. La première promotion pigée sera la première à choisir jusqu'à ce que tous les 4@8 soient comblés. Il y a une possibilité de **18 soirées**.
- **Le premier 4@8** de chaque session ainsi que celui **en revenant des relâches** sont réservés à l'AGEEFEUS.
- La promotion des 4@8 se fait sous **la bannière Éducation**.
- Le financement se fera avec un montant de base de **250\$**, les **pourboires** ainsi qu'une **ristourne de 0,25\$** par bière vendue.
- L'argent accumulé lors des 4@8 d'une session est **divisé au prorata** des membres de chaque promotion qui ont organisé un 4@8 durant la session.
- Une personne responsable siégeant sur le comité de promotion devra **signer un contrat au moins une semaine à l'avance** pour assurer le bon fonctionnement des 4@8 de la session ainsi que pour garantir l'implication de la promotion dans l'organisation du 4@8.

LA VP SOCIALE DE L'AGEEFEUS EST DISPONIBLE POUR RÉPONDRE AUX INTERROGATIONS DES PROMOTIONS ET LES AIDER DANS LEUR ORGANISATION.